



Libre Accès aux publications scientifiques quelles incidences d loi « République numérique » ?

Journée Open Access Paris Nanterre – Décembre



La première « Loi 2.0 »



La République numérique
en actes

Projet de loi pour une République numérique

Gouvernement, le 26 septembre 2015

8221	1275	855	20
votes	contributions	participants	jours restants

[Participer](#) [Partager](#)

- [Rapport « Ambition numérique » du CNNum](#)

Promotion du Libre Accès aux publications scientifiques

OPEN  **ACCESS**

«

E
n
m
a

Article 30

Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche **financée moins pour moitié** par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est **publié dans un périodique** paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du **droit de mettre à disposition** gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de **son manuscrit acceptée pour publication**, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum **de six mois** pour une publication

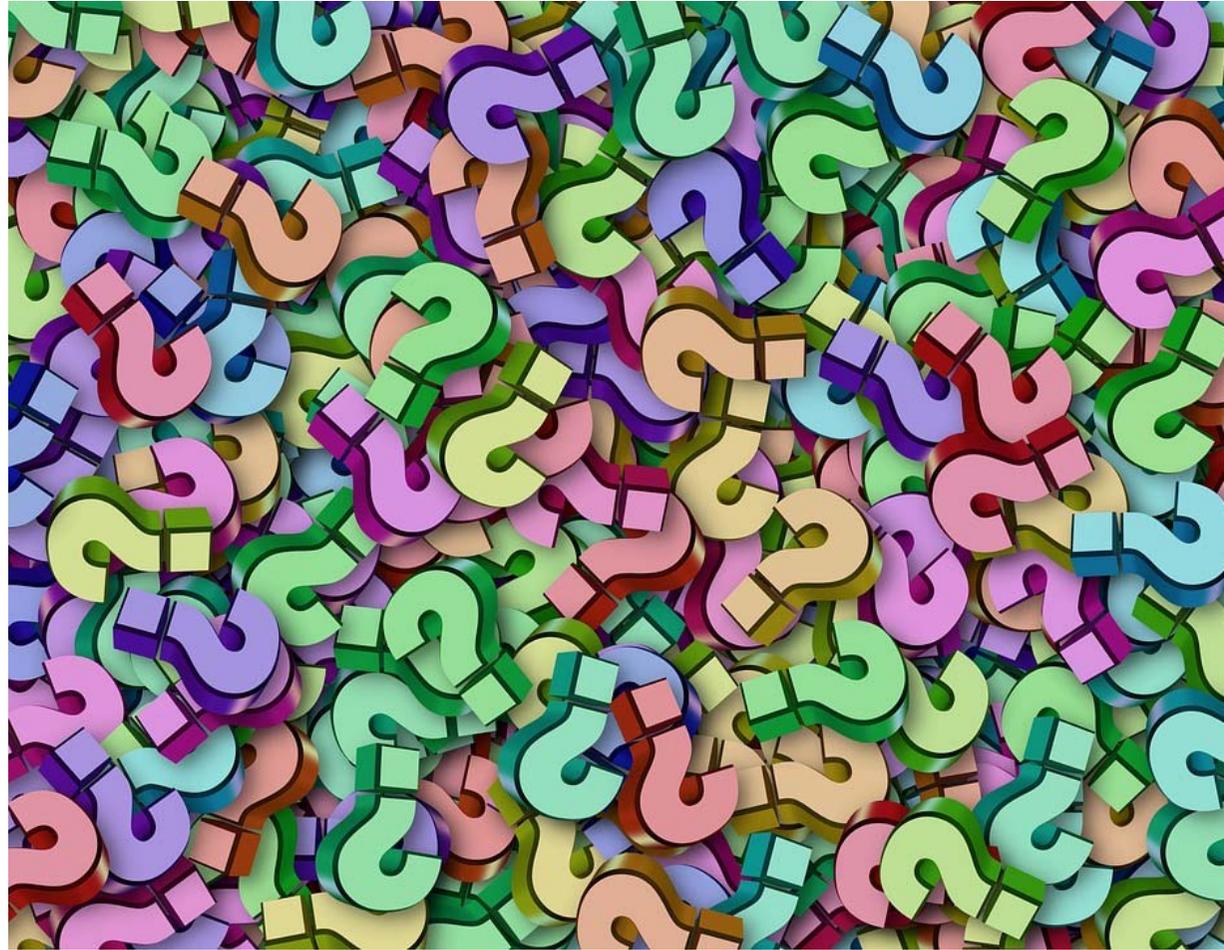
Consécration d'un « droit d'exploitation secondaire »

- C
e

m
é
c
a
n
i

Comment interpréter l'article 30 ?

- Qui ?
- Quoi ?
- Quand ?
- Où ?



Qui peut déposer ?

- C
o
m
p
r
e
n
d

Qui peut déposer ?

- L
e

d
r
o
i

Qui peut déposer ?



L
a
l
o
i
c
r
é
e



Quand on peut tout ce que l'on veut, il n'est pas aisé de ne vouloir que ce que l'on doit.

(Louis XIV de France)

qq citations

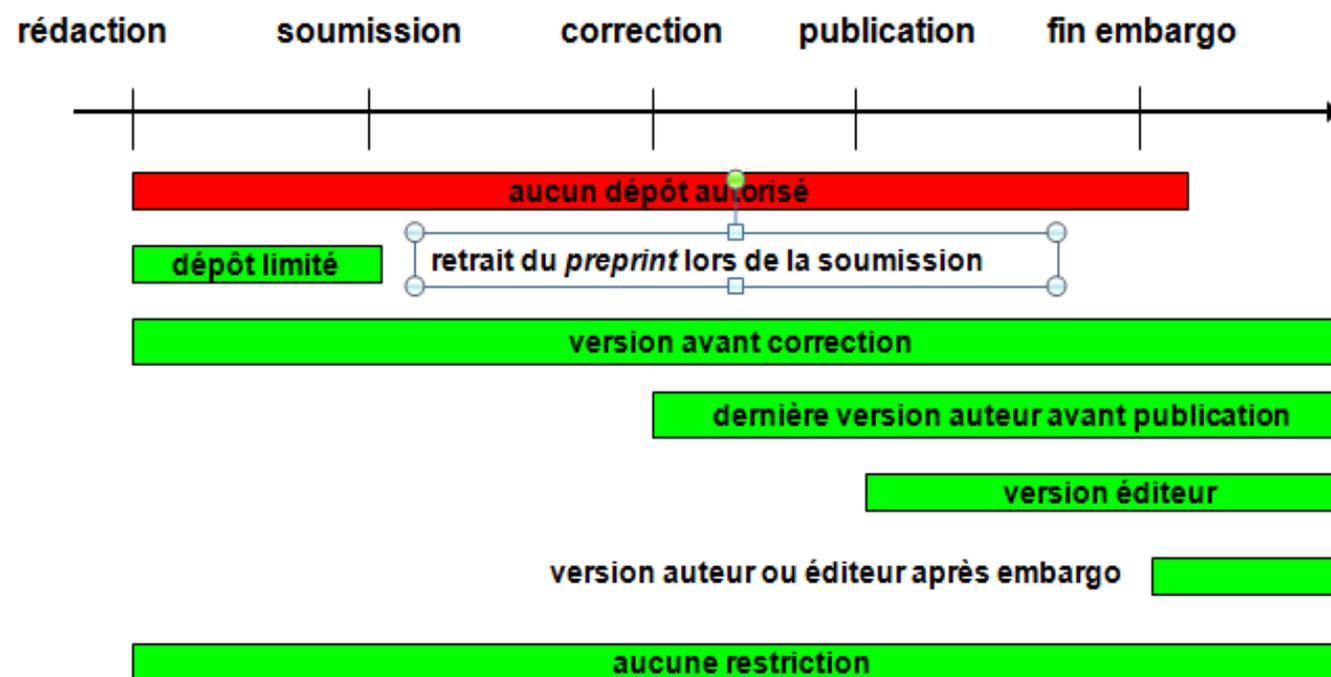
A rectangular graphic with a black background. On the left side, there is a small, square portrait of Louis XIV, the Sun King of France, depicted in his characteristic white and blue attire, seated on a throne. To the right of the portrait, the text of the quote is written in a white, sans-serif font. Below the quote, the name '(Louis XIV de France)' is written in the same font. In the bottom right corner of the graphic, the text 'qq citations' is written in a smaller, blue font.

Quoi ? Que peut-on déposer ?

- Un écrit scientifique

n
p
é
r
i
o
d
i
q
u
e

Quoi ? Que peut-on déposer ?



Quoi ? Que peut-on déposer ?

Centrer la ligne		Mémento des signes de correction		
Changer une lettre	L'imprimerie nationale compte <u>é</u> ssuré-	a/	Vérifier l'état du caractère	d'olivier sur une <u>pi</u> que, en dessous figu-
Changer un mot	ment parmi les plus <u>v</u> ieilles institutions	anciennes!	Composer en petites capitales	raient la devise grecque Au bon et ROI
Ajouter une lettre	de France. L'héritage du passé et le <u>l</u>	h/ s/	Composer en gras	VALEUREUX PAR LES ARMES et la mention
Ajouter un mot	promesses de l'avenir <u>m</u> anifestent par un	se/	Composer en lettres supérieures	¶ Typ. Robert Estienne, successeur <u>eg</u> lis
Supprimer une lettre	cabinet <u>d</u> es poinçons historiques classés et	S/	Composer en bas de casse	de Conrad Néobar comme imprimeur
Supprimer un mot	par un équipement <u>t</u> rès moderne	S-H	Supprimer et espacer	Roi, avait incité François I ^{er} à faire
Corrections multiples	Elle <u>d</u> apuit de la <u>e</u> njonction d'une	n/ q/ c/ i/ f/	Supprimer et coller	frais d'une typographie grecque digne
Correction annulée	volonté royale <u>e</u> t de celle, plus éclairée		Intervertir des lignes	des Œuvres à éditer. Claude GARAMOND,
Faire un anliéa	sans doute, d'un érudit. C'est en effet	☐	Intervertir des mots	qui demeure le <u>l</u> premier des nos « tailleurs
Composer en lettres du corps	François I ^{er} qui, à l'is <u>u</u> gaion de Guil-sant	S N T	Intervertir des lettres	de lettres », en fut l'auteur. Il appa <u>r</u> ait
Composer en romain	laume Budé, savant héliéniste dont le	t/ /rom.	Retourner une lettre	poinçon qui, en gravant dans l'acier
Composer en italique	crédi/avait contribué à la <u>t</u> création	i/ /ital.	Retourner un mot	comme le modèle de ces joailliers du
Composer en grandes capitales	Collège de France, transforma en une	c/ /gr. cap.	Redresser la ligne	furent preuve de <u>m</u> ême maîtrise que la
Baisser l'interligne	charge officielle le titre d' <u>y</u> du <u>m</u> primeur	x x	Lier deux lettres	l'orfè <u>v</u> er <u>c</u> iselant dans les <u>m</u> étaux <u>r</u> ares
Augmenter l'interligne	Roi qui n'avait été que purement hono-	# ↓	Placer ailleurs	Ainsi se constituera la collection dite des
Diminuer l'interligne	rifique sous <u>ch</u> arles <u>v</u> III.	↑↑ X	Faire passer à la ligne précédente	« grecs <u>du</u> roi », pour laquelle Gar <u>s</u> mond
Espace à créer ou à augmenter	Les imprimeurs du Roi n'occupaient		Chasser à la ligne suivante	n'hésita pas, en <u>l</u> 200 à recourir à un
Espace à supprimer ou à diminuer	pas de local administratif. Tenant chacun	☐	Faire suivre le texte	usage déjà <u>p</u> érimé. En effet, <u>aux</u> premiers
Espace à baisser	boutique entre la rue Saint-Jacques et la	☐	Aligner (sortir)	temps de l'imprimerie, <u>a</u> in de se concilier
Espace à régulariser	rue de la Harpe, ils conservaient leur	☐	Aligner (rentrer)	les bibliophiles <u>m</u> anuscrit d'alors pour
Ajouter une ligne	marque personnelle pour les travaux cou-	☐		qui <u>s</u> eul le volume et enluminé avait une
Chasser à la page suivante	rants, réservant le label collectif propre	☐		véritable valeur, on chercha à maintenir
	à la fonction pour les publications faites	☐		un compromis entre la lettre typographi-
	au/moyen / des caractères / qui /étaient/ là	☐		que et celle des copistes.)
	(consistait en un basilic à tête de sala-	☐		Imitant l'écriture cursive des Crétois
	mandre s'enroulant avec un rameau	☐		employé comme pour le grec à <u>s</u> criptor
	propriété de <u>l</u> a Couronne. <u>ç</u> e label	☐		

Quoi ? Que peut-on déposer ?



Quoi ? Que peut-on déposer ?

- L
e

C
o
n
s
e
i
l

d
,

Quand peut-on déposer ?

- «

D
è
s

l
o
r

Quand peut-on déposer ?

- L'article 30 de

**p
a
r
l
e
m
e
n
t
a
i
r
e
m
e
n
t
a
i
r
e
m
e
n
t**

Quand peut-on déposer ?

Héloïse Accueil bienvenue sur Héloïse Auteurs Editeurs API

Navigation

- Accueil
- **Auteurs**
Rechercher une revue
Rechercher un éditeur
- Editeurs
Définir une politique
- OAI
Présentation
- API
Présentation
Exemples
- Contact
- Ressources

[Revenir à la liste >](#)

Détail de la politique d'archivage d'une revue

Revue	Afrique contemporaine		
Support	Soumis	Validé	Version Editeur
Archives ouvertes	✓ Durée embargo :2 ans	✓ Durée embargo :2 ans	✗
Site personnel	✓ Durée embargo :2 ans	✓ Durée embargo :2 ans	✗
Intranet	✓	✓ Durée embargo :2 ans	✗
URL de la revue	http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine.htm		
Libre accès immédiat	Certains articles disponibles en libre accès immédiat		

Où peut-on déposer ?

- U
n
e

a
r
c

Un accompagnement des éditeurs

CAIRN.INFO



chercher, repérer, avancer

revues.org

CENTRE POUR L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE OUVERTE
CENTRE FOR OPEN ELECTRONIC PUBLISHING



OpenEdition

Freemium

